

MOT DE LA MAIRESSE



Il me fait plaisir de débiter cette communication avec une annonce concernant le déroulement futur des séances mensuelles du conseil municipal. Comme elles sont de plus en plus populaires, elles sont devenues un moment pour la communauté de se rencontrer et d'échanger. Une citoyenne m'a lancé l'idée de faire un « café citoyen.ne.s » avant chaque séance, ce qui a plu aux élus et nous débiterons le tout dès le mois de janvier.

Donc 30 minutes avant la séance, le café vous attendra afin que vous puissiez discuter entre vous. Merci à la dame qui a eu cette idée, vous saurez vous reconnaître !

Vos élus, avec l'appui de la direction de la Municipalité, travaillent déjà le budget 2023. Force est d'admettre que ce sera une année difficile avec toutes les augmentations que nous subissons. Il y a déjà des signes d'augmentations significatives. Le Complexe environnemental de la Rouge (RIDR) annonce plus de 13 % d'augmentation, ce qui aura un impact sur nous. Malgré leurs efforts pour limiter la hausse, certaines données ne peuvent être diminuées, pensons seulement à l'essence. Nous devons être très créatifs pour limiter les dégâts et trouver des solutions.

Souhaitons la bienvenue à M. Mario Thibault qui est entré en fonction le 24 octobre dernier. Ce dernier occupe une fonction stratégique au sein de notre appareil municipal en tant que chargé de projets. Il a déjà beaucoup de travail sur la planche, notamment la surveillance de la construction du garage municipal, le projet du prochain pavillon des loisirs pour lequel nous avons une aide financière de plus de 968 000 \$, la réfection du chemin du Lac-Labelle dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) pour lequel nous attendons les nouvelles règles en 2023, le dossier d'affaissement du chemin du Moulin et l'entretien de tous les bâtiments municipaux, pour ne nommer que ceux-ci. Avec sa solide expertise, il est la personne pour mener à bien tous ces dossiers.

Nous sommes très heureux de te compter parmi nous !

C'est un réel bonheur d'annoncer le retour parmi nous d'Éric Lapointe. Il était notre horticulteur et nous avait quittés il y a quelques mois pour relever de nouveaux défis. Toutefois, son cœur étant toujours ici, avec nous à Labelle, il est revenu pour se joindre à l'équipe des travaux publics au plaisir de tout le monde. Bon retour à la maison Éric !

En terminant, l'ensemble des membres du conseil se joint à moi pour souhaiter un merveilleux anniversaire de naissance à notre directrice générale, Claire Coulombe. Cette dernière a changé de décennie quelque part en septembre. Nous lui souhaitons de la santé et beaucoup de bonheur pour cette nouvelle décennie. À savoir laquelle... un vieil adage dit que nous ne devons jamais demander l'âge d'une femme.... Bon anniversaire Claire ! Nous t'apprécions énormément et reconnaissons ton grand dévouement pour Labelle.

Vicki Emard
Mairesse



SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Voici le compte-rendu de la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 septembre 2022

Suite à l'obtention d'une ordonnance de la Cour municipale de Sainte-Agathe-des-Monts afin de faire exécuter, aux frais de la partie défenderesse les travaux de nettoyage d'un terrain, un mandat a été accordé pour la réalisation des travaux de nettoyage et les sommes nécessaires au paiement de cette dépense seront assimilées aux taxes municipales de la propriété concernée.

La Municipalité de Labelle a informé la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord ainsi que la Ville de Mont-Tremblant de son intention de mettre fin à l'entente pour la fourniture de service de première réponse aux appels incendie sur la partie nord du territoire de Lac-Tremblant-Nord à compter du 1^{er} janvier 2023.

Étant donné que le schéma de couverture de risques de la MRC des Laurentides, conformément aux dispositions de la *Loi sur la sécurité incendie*, exige que le Service de sécurité incendie dispose d'une quantité d'eau minimale de 15 000 litres dès l'appel initial pour le périmètre hors du réseau d'aqueduc, la Municipalité a procédé à l'acquisition d'un camion usagé pour respecter cette règle sans avoir à recourir à l'entraide automatique, et ce, au coût de 7 000 \$ plus les frais d'administration de 5 % et les taxes, plus les réparations à ce camion pour un montant n'excédant pas 10 000 \$. Les sommes nécessaires à ces dépenses seront appropriées de l'excédent non affecté.

Considérant que la Ville de Mont-Tremblant ne désire plus prendre une entente avec la Municipalité de Labelle portant sur les inscriptions des jeunes de Labelle au hockey mineur ou au patinage artistique à Mont-Tremblant, il a été résolu que les frais d'inscription supplémentaires pour non-résident pour des enfants domiciliés à Labelle soient remboursés au parent qui en fera la demande, et ce, sur présentation d'une preuve d'inscription et du reçu pour le paiement et d'une preuve expliquant les tarifs pour résidents et non-résidents. Le montant de non-résident correspondant à un maximum de 25 % de plus que le coût fixé de l'activité sera remboursé. Le montant maximum pour les frais de non-résident a été fixé à sept cents dollars (700 \$) plus les taxes applicables par famille.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2022

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022.

Administration, finances et ressources humaines

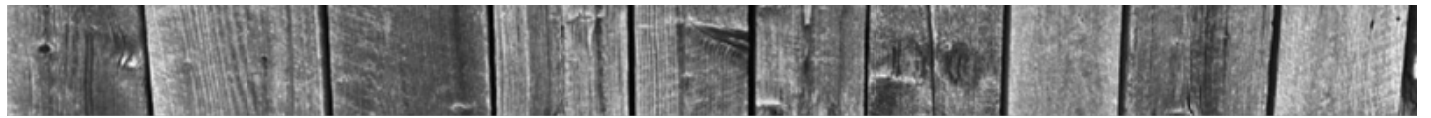
La Municipalité a confirmé la poursuite de son adhésion au regroupement de la MRC des Laurentides visant l'achat de mini bacs de cuisine et de bacs roulants d'une capacité de 240, 360 et 1100 litres pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2024.

Le conseil a accepté la demande de paiement numéro 5 de Groupe Piché au montant total de 674 968.34 \$ incluant les taxes, conformément au certificat préparé par PLA Architectes, en date du 6 octobre 2022 relativement à la construction du garage municipal, ces dépenses étant payées à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM).

Le conseil a mandaté la firme Murray-Maltais et Associés, arpenteurs-géomètres pour la réalisation des descriptions techniques des servitudes sur la rue de la Falaise, le tout conformément à leur offre de service du 5 octobre 2022 au montant de 1 100 \$ plus les taxes.

Le conseil a également entériné le mandat accordé à la firme DEC ENVIRO pour assurer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de l'égout sanitaire sur la rue de la Falaise, le tout conformément à leur offre de services DE-5379 - COQ du 5 octobre 2022 au coût de 9 975 \$ plus les taxes.

Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière a déposé au conseil les états comparatifs des revenus et dépenses 2022 versus 2021 pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre et des prévisions budgétaires adoptées versus les prévisions réelles anticipées. Ceux-ci sont disponibles sur le site Web de la Municipalité.



Travaux publics

Le conseil a retenu les services des Agrégats de Labelle pour la fourniture d'abrasifs (sable et gravier) pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2022-2023.

Un mandat a également été accordé à Dénéigement Brassard pour effectuer le déneigement du chemin des Gélinottes pour l'hiver 2022-2023.

Urbanisme et environnement

Le conseil a accepté les demandes de dérogation mineure suivantes :

- ⇒ Numéro 2022-025 de 0,15 mètre pour l'implantation d'une partie de la clôture plus près de la servitude de passage (chemin privé) sans nuire à la circulation et de 0,8 mètre pour l'aménagement d'une clôture de 2 mètres de hauteur sur la ligne avant, et ce, tel que déposé.
Le tout, situé au 791, chemin Bastien;
- ⇒ Numéro 2022-028 de 1,79 mètre avec la ligne latérale gauche pour régulariser l'implantation du bâtiment principal.
Le tout, situé au 137-139, rue Bélisle.

Le conseil a également accepté la demande de lotissement majeur numéro 2022-029 pour le lotissement de trois (3) lots, dont un prolongement de chemin (lot 6 538 806), afin que le lot 5 224 158 soit adjacent à un chemin conforme.
Le tout, sur le lot 5 224 161, situé sur le chemin Boisclair.

Règlements

Le règlement numéro 2022-369 relatif au stationnement et à la circulation a été adopté.

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption à une séance ultérieure des règlements suivants :

- ⇒ Règlement numéro 2022-374 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage;
- ⇒ Règlement numéro 2022-375 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage;

Un premier projet de règlement numéros 2022-374 ainsi que 2022-375 ont également été adoptés. Ils sont disponibles sur le site Web de la Municipalité.

Questions

Mme la mairesse, Vicki Emard, a répondu aux questions qui lui ont été adressées, aidée de ses conseillers ou de la direction lorsque requis.

Veillez prendre note que la séance ordinaire
du conseil du mois de novembre 2022
aura lieu **le lundi 21 novembre 2022 à 19 h 30.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe



Spectacle pour les 2 à 7 ans

Maria ne comprend plus ce qui se passe chez elle. Sa tasse de thé se vide sans qu'elle ait pu en prendre une gorgée, les lumières s'allument la nuit, un vacarme gronde dans son garde-manger... Que se passe-t-il ? Qu'est-ce qui se cache dans les recoins de sa demeure ? C'est ce que nous révélera cette merveilleuse journée !

Quand : Le samedi 26 novembre à 10 h 30
Où : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)
Durée : 40 minutes
Gratuit, aucune réservation requise



Club de lecture de la banque TD

85 jeunes ont participé au club de lecture cet été !

Evan Vachon est l'un des cinq gagnants du concours régional **Parcours mythique avec le Club d'été TD 2022** offert par le Réseau Biblio des Laurentides. Il s'est mérité un abonnement d'un an à une revue. Félicitations Evan!



Heures d'ouverture

Mardi : 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Judi : 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h
12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement : Résidents et contribuables

Gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

7393, boul. du Curé-Labelle
819 681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Nouveautés



Auteur : Christine Brouillet
Titre : Une de moins

Dès le début du confinement, Maud Graham affirme qu'il y aura recrudescence de féminicides, les victimes étant enfermées avec leurs bourreaux.

Malheureusement, sa prédiction s'avère exacte. En constatant la vague grandissante de ces meurtres dans la province, elle se sent impuissante, pensant à ces femmes qu'on n'arrive pas à protéger. Lorsqu'un nouveau drame survient à Québec, Graham constate que ce féminicide dissimule une autre réalité, tout aussi violente et inquiétante. Car ce n'est pas seulement l'agressivité de certains conjoints qui culmine : la haine d'autres hommes, tapis derrière leurs écrans d'ordinateur, ne cesse de croître...



Auteur : Patrick Senécal
Titre : Résonances

Pour certaines personnes, passer une IRM s'avère une expérience angoissante. C'est ce que découvre Théodore Moisan, un écrivain au succès modeste, pour qui ce simple examen médical se

transforme, en une épreuve terrifiante. À la suite de l'examen, Théodore oublie certains trucs, comme son dîner avec sa fille Camille, ou le lancement littéraire de sa collègue Gerda. Et quelque chose cloche autour de lui : les gens agissent bizarrement, et même sa femme, Julia, lui paraît différente, détachée... L'IRM de Théodore a peut-être causé ses pertes de mémoire, mais comment peut-il avoir un impact sur les gens autour de lui ? D'ailleurs, est-ce les gens qui ont changé... ou lui-même ?



Auteur : Farah Alibay
Titre : Mon année martienne

Après avoir passé 687 jours les yeux levés vers la planète rouge, Farah Alibay partage ses découvertes fabuleuses. Le 18 février 2021, l'astromobile

Perseverance atterrit sur Mars après avoir parcouru 471 millions de kilomètres. Au même moment débarque sur nos écrans une jeune femme à la chevelure écarlate et à la joie de vivre contagieuse. Au fur et à mesure que s'accumulent les prouesses scientifiques de la mission Mars 2020, le monde entier apprend à connaître cette scientifique pas comme les autres. Dans cet ouvrage rédigé pendant ces mois frénétiques, Farah révèle sa propre conquête de l'espace, des rues tranquilles de Joliette aux installations futuristes du Jet Propulsion Laboratory. La réussite et l'échec, les défis, la place des femmes dans un univers traditionnellement masculin, la diversité, l'anxiété de performance, le sport, le savoir et l'ambition: elle aborde ces questions avec franchise et lucidité. Car Mars n'est qu'une étape dans le parcours de cette rock star de l'ingénierie spatiale; qui sait où la science et l'imagination la mèneront? Une inspiration pour des générations de rêveurs



Auteur : Mariana Mazza
Titre : Montréal Nord

C'est l'histoire d'une petite fille trop sensible nommée Mariana, mais aussi un touchant hommage à l'univers qui l'a définie : le quartier où elle a vécu, les familles immigrantes qu'elle a côtoyées, les enseignants qui l'ont inspirée, et aussi les lieux enchanteurs (pour une enfant) qu'elle a fréquentés, tels le Club argentin, le cinéma Langelier et le marché aux puces Cinq étoiles.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



**Le Cercle de Fermières de Labelle
tiendra son Marché de Noël
du 2 au 4 décembre 2022
au Centre communautaire de Labelle
situé au 29, rue du Couvent,
Nous vous attendons en grand nombre.**

Vous êtes artisans et êtes intéressés
à montrer vos talents, des places
sont encore disponibles.

Communiquez avec :
secr.fed16.labelle@cfq.qc.ca.



Club de l'Âge d'Or de Labelle

**Les membres sont invités aux activités du
Club :**

Le mardi de 13 h à 16 h 30

Le jeudi de 13 h à 16 h 30

Venez nous voir !

On recrute !

Francine Patry
819 686-2667



DES NOUVELLES DE LA MDJ

PRENDRE NOTE DU NOUVEL HORAIRE DE LA MDJ POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

En raison de la pénurie de main-d'œuvre et dans le but de maintenir la qualité des services offerts à nos jeunes tout en tenant compte du bien-être de l'équipe réduite de la MDJ, des modifications ont été apportées à l'horaire habituel de la MDJ et seront effectives dès le mois de novembre.

Ainsi, la MDJ sera dorénavant ouverte :
Les mercredis et jeudis de 17 h à 21 h
et le vendredi de 15 h 30 à 22 h.

Voici le calendrier de novembre :

Vous le retrouverez également sur notre page
Facebook Maison-des-jeunes-de-Labelle

SALON DU LIVRE – SAMEDI 26 NOVEMBRE

Cette sortie sera offerte aux familles de Labelle.
Surveillez notre page Facebook dans les jours à
venir pour tous les détails



LA MDJ RECRUTE POUR UN REMPLACEMENT DE CONGÉ
DE MATERNITÉ (MAINTENANT À OCTOBRE 2023).

35 H SEMAINE | SALAIRE COMPÉTITIF | ENTRÉE EN POSTE
IMMÉDIATEMENT

Pour la description du poste, consultez la page Facebook de la *Maison des jeunes de Labelle*
ou communiquez avec l'équipe de la MDJ

Janick Nantel et Laurence Girard
819-686-3434
direction@mdlabelle.org et lgirard@mdlabelle.org
21, rue Allard | Labelle (Qc) | J0T 1H0





Les membres du Comité du Marché de la Gare de Labelle vous remercient de votre participation en grand nombre, et ce, tout au long de la saison d'été 2022. En effet, la 4^e saison a connu un énorme succès. Nous en sommes très fiers!

Nous serons de retour en 2023 pour une 5^e saison. Eh oui, déjà !!!!

De nombreuses surprises vous attendent.
Suivez nous sur notre page Facebook.

Un énorme merci à nos producteurs locaux, à nos artisans et bien sûr à vous chers clients!

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires
à l'adresse courriel suivante : marchegarelable@gmail.com





Comptoir d'Entraide de Labelle

50 % de rabais du 7 au 11 novembre 2022

Toute notre marchandise de la friperie et de la boutique

réduit à demi prix

Vêtements, souliers, sacs à main, manteaux, accessoires pour la maison, jouets, livres

Venez voir nos articles de Noël et décorations de Noël

Nous sommes toujours au 127, rue du Collège, Labelle

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

N'oubliez pas nous serons ouverts

Samedi 5 novembre

et samedi 19 novembre

de 10 h à midi

*Si vous avez envie de redonner à votre communauté, si vous avez quelques heures par semaine à partager, nous sommes à la recherche de bénévoles engagés,
Contactez nous !*

Diners de l'Amitié - Bénévoles demandés

Comme les dîners de l'amitié recommenceront en février 2023, nous recherchons une personne bénévole qui prendrait la responsabilité des dîners de l'Amitié telle que la planification des achats.

Nous recherchons également une personne bénévole pour la préparation des desserts.

Contactez Mme Renée Girard

au 819 686-1263

ou par courriel

reneegirard4949@gmail.com

Renouvellement ou nouvelle adhésion

Cet été, la Chambre de commerce de Labelle a enfin eu le bonheur de renouer avec ses activités. Nous avons en effet pu tenir notre tournoi de golf annuel qui fut de l'avis de tous un franc succès

Il est temps de renouveler votre adhésion et/ou si vous désirez faire partie d'un organisme qui travaille à la promotion et au soutien des entreprises de la région, joignez-vous à nous!

Après l'accalmie forcée, nous avons un grand besoin d'avancer ensemble!

La période actuelle d'adhésion à la Chambre s'étend
du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023.

Pour renouveler ou adhérer

Veuillez communiquer avec Louise Vandal

- par courriel à info@cclabelle.com
- par téléphone au 438 871-3384

Assemblée Générale Annuelle

La Chambre tiendra son Assemblée Générale Annuelle (AGA) en décembre prochain.

Restez à l'affût pour les détails!

En tant que membre actuel, vous avez la possibilité de renouveler votre adhésion lors de l'AGA à laquelle vous pourrez participer.

La Chambre vous remercie à l'avance de votre fidélité!

TRAVAUX PUBLICS

Stationnement interdit en période hivernale

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues, la nuit, est interdit durant la période hivernale.

Le règlement numéro 2022-369 stipule que:

« Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant la période commençant du :

14 novembre au 23 décembre inclusivement;
28 décembre au 30 décembre inclusivement;
2 janvier au 14 avril inclusivement;

Ces dispositions sont applicables entre minuit et 7 h. »

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.

la Belle



INFORMATION

FERMETURE DE LA STATION DE LAVAGE DE BATEAUX ET DU SITE DE VIDANGE DE ROULOTTES

Nous vous informons que la station de lavage de bateaux ainsi que le site de vidange de roulottes seront fermés à compter du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 15 avril 2023

Cette page se veut un outil vous informant sur différents événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Web de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.



La Minerve



TÉLÉ-FIBRE LA MINERVE

FIBRE à la Maison (FTTH) / INTERNET HAUTE VITESSE

Bulletin d'information - OCTOBRE 2022

Bonjour à tous les citoyens de La Minerve-Labelle.

Nous aurions bien aimé avoir de bonnes nouvelles pour les citoyens qui sont en attente du service Internet par fibre optique. Malheureusement, nos recherches pour trouver un autre entrepreneur n'ont pas donné de résultat. Du côté de notre entrepreneur Madysta, celui-ci nous a dit qu'il pourrait avoir des disponibilités d'ici la fin l'automne 2022. Nous demeurons donc en contact avec eux sur une base hebdomadaire et soyez assurés que dès que nous aurons des dates d'installation nous contacterons les clients visés. À ceux qui pourraient être tentés de penser que nous sommes responsables de ce délai, nous répondons ceci : notre service sur fibre offre la même haute qualité que celui des fournisseurs Internet en milieu urbain et notre objectif est d'augmenter le nombre de clients de TFLM et d'offrir le meilleur service avec la meilleure technologie disponible sur le marché actuellement. Nous sommes donc vraiment désolés pour ce contretemps hors de notre contrôle.

Par contre, tout ne peut pas mal aller. Nous avons donc une **TRÈS** bonne nouvelle à annoncer. Grâce à un travail acharné depuis quelques mois, nous avons réussi à obtenir une nouvelle subvention provinciale afin de réduire nos tarifs d'installation.

À partir du 1^{er} octobre 2022, nos frais d'installation de base passeront de 520 \$ à 150 \$ pour toute nouvelle installation qui ne requiert pas de fils de service de plus de 100 mètres. De plus tous les clients TFLM qui ont déboursé des frais d'installation de plus de 150 \$ recevront dans les prochaines semaines un remboursement. Nous travaillons présentement à mettre en place ces remboursements que vous recevrez par courrier à votre adresse de facturation. D'autres bonnes nouvelles, nous travaillons actuellement à une refonte complète de notre site WEB. Celui-ci sera plus à jour et offrira des fonctionnalités pour améliorer nos communications avec vous cher client. À quelques reprises, nous utilisons aussi votre facture afin de vous faire part de certain message, prenez donc le temps de consulter votre facturation mensuelle.

Je vous invite à suivre toutes nos communications car d'autres bonnes nouvelles sont à suivre d'ici le 1^{er} décembre 2022.

Je sais que nous allons nous répéter mais il est aussi important de suivre les informations ci-dessous lors d'une difficulté avec votre service.

Si vous éprouvez des difficultés avec votre service et que vous avez pu valider avec vos voisins que le service de TFLM était fonctionnel, vous devez contacter le support technique de Dery/Cogeco afin qu'ils puissent valider si le signal lumineux est fonctionnel jusque chez vous. Si vous croyez que plusieurs clients sont en panne, vous devez aussi contacter le service technique mais vous pouvez également vérifier sur notre page Facebook ou notre site Web. Un message y est peut-être publié au sujet d'une panne touchant votre secteur.

Marc Perras
DG TFLM

Service à la clientèle-information@telefibrelaminerve.com

819 274-1553 / Sans frais: 1 833 274-TFLM (8356)

Nouvelles heures d'ouverture de nos bureaux du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Support Technique (Dery/Cogeco) 1 866 611-5372





OBNL d'habitation pour personnes âgées de 75 ans et +,
autonomes ou en légère perte d'autonomie,
situé au 27 rue du Couvent, Labelle

Offert aussi aux personnes de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie
Pour information contactez Christiane Cholette, directrice générale,
au 873 563-8507 en semaine de 9 h à 16 h
ou par courriel à manoirlabellois@hotmail.com

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Nov.	mardi et jeudi	13 h à 16 h 30	Activités et recrutement	Club de l'Âge d'Or	
Nov	7 au 11	9 h à 16 h	50 % de rabais	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Nov.	18		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Nov.	21		Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Déc.	2 au 4		Marché de Noel	Cercle de fermières de Labelle	Centre communautaire
Déc.	7		Date de parution de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Déc.	10	10 h à 13 h	Dépouillement d'arbre de Noel	Comité des Loisirs de Labelle	Centre communautaire

**Prenez note des numéros de téléphone suivants
pour joindre le Service des travaux publics**

Bureau: 819 681-3371, poste 5010

Urgence voirie: 819 429-9111

Autre urgence: 911

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.